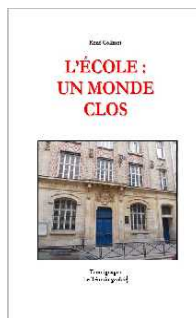
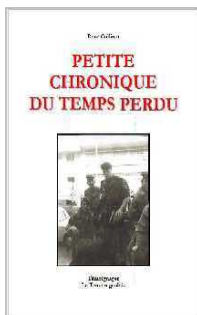
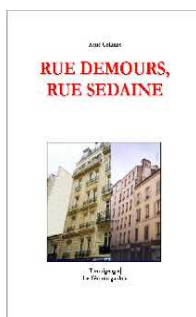
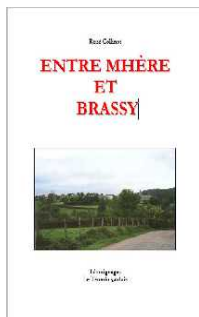


Site Le Témoin gaulois

Ces livres sont consultables sur PC et MAC avec les [applications de lecture gratuites de Kindle](#)



Pages suivantes, [avertissement](#) à : *Avant de vous quitter*

Basile Montfort

**Avant de vous
quitter**

Roman

Le Témoin gaulois

AVERTISSEMENT

Au début de ce mois, j'ai reçu un courriel signé Jacqueline V*** ; cette personne me demandait si j'accepterais de publier sur mon site un manuscrit dont elle était détentrice ; il racontait l'histoire de Basile Montfort, son cousin, dont le témoignage sur le Morvan des années 1930 et 40 confirmait le mien ; Basile l'avait priée, avant de mourir, de me demander ce service au nom de notre amitié.

Le nom de Montfort me rappelait seulement l'un des premiers contacts que me valut fin décembre 2009 la création de mon site : il s'était en effet présenté comme un « pays » quoique son nom, assez répandu en France, ne figure pas, pour autant que je sache, parmi les patronymes traditionnels de cette région, mais cela ne signifie plus rien, en ce temps de grand brassage des populations. Si par hasard je me trompais, je suis aujourd'hui en mesure de certifier qu'aucun titulaire actuel de ce nom, chez nous ou ailleurs, n'a le moindre rapport avec cette histoire. Il disait avoir reconnu, le pays de son enfance, s'être vivement intéressé à mes autres témoignages et m'adressait des critiques justifiées à propos de mes fictions et me signalait des problèmes d'affichage sur *Internet Explorer* que je n'avais pas repérés, n'utilisant point ce logiciel. Je lui répondis comme il se devait, et c'est ainsi que s'engagea une correspondance assez suivie qui prit brusquement fin deux mois plus tard, sans que rien ne me le laisse présager.

J'écrivis à cette dame que je n'avais jamais envisagé de consacrer mon site à des autobiographies (pour ma part, je me garderais bien de publier la mienne, qui ne présente d'intérêt que pour moi et les miens), et qu'il n'avait pas davantage vocation à accueillir des témoignages, même proches du mien, que je ne saurais contrôler, donc garantir. Je crus aussi devoir lui préciser ce qu'avaient été mes relations avec son cousin, qui

m'avait fait beaucoup d'honneur en parlant d'amitié. Je lui conseillai, en conclusion, de s'adresser à des éditeurs, ou de publier à compte d'auteur, ou encore de créer un « site perso » dédié à ce texte.

En réponse, Mme V*** me pria de lire son manuscrit avant de prendre une décision définitive, ce que je n'avais aucune raison de refuser, et me proposa de prendre rendez-vous pour me le remettre et m'expliquer dans quelles circonstances il lui était parvenu. C'est ainsi que nous nous sommes rencontrés au *Bar de l'Achéron*, rue de Turin, où j'ai, comme on sait, mes habitudes. Comme je l'avais prévu, j'étais presque le seul client à cette heure matinale, quand Mme V*** fit son entrée, aussi se dirigea-t-elle directement vers ma table. Je me levai pour l'accueillir ; c'est une femme qui paraît âgée d'environ quarante ans, assez grande et mince, cheveux châtain foncé coupés court et encadrant un visage agréable mais à l'expression sévère qu'éclairent deux yeux de couleur noisette ; je devinai sans peine que j'avais affaire à une enseignante.

« Mon nom de jeune fille est Jacqueline Chapuis. Le manuscrit dont je vous ai parlé, et dont vous pourrez conserver cette copie, quelle que soit votre décision, dit elle en me remettant une liasse de photocopies, m'est échu par héritage. L'auteur est Basile Montfort, le cousin germain de ma mère. Mort cette année, le 5 mars, veuf et sans enfants, il a laissé une fortune considérable dont je suis la seule héritière. Parmi ses papiers, j'ai trouvé ce texte dans le même dossier que son testament. Il était précédé d'une lettre que j'ai également photocopiée et que voici. » Elle me tendit une feuille où je lus ces quelques lignes, tracées à la plume, et d'une écriture ferme, haute et comme moulée :

*« Ma chère Jacqueline,
J'ai tenu à ce que tu sois ma seule héritière, et tu trouveras ci-joint mon testament. Sans parler de l'ancienne affection qui*

nous lie, ce n'est que justice, et je suis heureux d'avoir pu augmenter les biens qui m'ont été transmis – et qui vous revenaient de droit – dans des proportions suffisantes, et bien au-delà, pour compenser la part énorme que l'État prélève sur la succession d'un cousin.

Je ne veux surtout pas poser de conditions à un legs qui n'est en somme qu'une restitution et qui ne m'acquitte pas de la dette de reconnaissance que j'ai contractée envers vous tous. Pourtant, ma dernière volonté est que tu prennes contact avec l'auteur du site Le Témoin gaulois (que tu trouveras sans peine avec ton moteur de recherches) et lui demande, en souvenir de notre amitié, d'y publier le texte dont tu trouveras le manuscrit dans ce dossier.

*Je sais que tu feras de ton mieux, et t'en remercie d'avance,
Très affectueusement,*

Basile Mont fort »

La signature était parfaitement lisible, appuyée, horizontale, et la hampe des deux majuscules très haute. Ayant relu cette lettre, je répétais à Mme V*** que si nos relations électroniques avaient été courtoises et même cordiales, je n'avais jamais eu l'honneur de rencontrer M. Montfort, que je ne savais rien de lui, et qu'il ne m'avait jamais laissé entendre qu'il écrivait et que, quel que fût mon désir de lui plaire, je ne me sentais nullement tenu à exaucer son vœu.

« Je comprends bien vos raisons, me dit-elle, mais j'ai confiance. C'est que, paradoxalement, et bien que vos parcours et vos engagements aient été presque opposés, vous partagez beaucoup de convictions avec mon cousin... D'ailleurs, pour vous épargner un travail fastidieux, je suis prête à faire numériser à mes frais le manuscrit par une personne de votre choix, ainsi vous n'aurez qu'à décider de la manière dont il s'insérera dans votre édifice, et de sa présentation...

- Si j'acceptais de publier ce texte, je tiendrais à le numériser

moi-même parce que je tiens à la sûreté de mes sources et que ce ne serait pas beaucoup plus long que de comparer ligne par ligne le modèle et la copie... Bien entendu, je ne vends pas mes services, et nous n'en sommes pas encore là ! »

Sur quoi, nous nous sommes donné rendez-vous au même endroit, pour la semaine suivante.

Le soir même j'entrepris la lecture de l'avant-propos de l'auteur, et les bras m'en tombèrent ; décidément ce personnage moralisateur, qui sans mentionner les circonstances heureuses qui avaient entouré sa vie, se flattait de l'usage qu'il en avait fait et qui m'était odieux pour ce que je pouvais en deviner, ne m'inspirait que de l'antipathie. Pourtant, je décidai de feuilleter le reste, parce que les termes de la lettre d'accompagnement avaient piqué ma curiosité, mais aussi pour pouvoir argumenter mon refus définitif. La lecture du manuscrit me réservait bien d'autres surprises.

Huit jours plus tard, je retrouvai Mme V***, comme convenu.

« M. Montfort présente son texte comme l'histoire véridique de sa vie. Vous l'avez bien connu, qu'en pensez-vous ?

- Personne, je crois, ne l'a bien connu, c'était un homme qui ne se confiait guère. Par exemple, j'ai entendu souvent ma grand-mère lui demander pourquoi il n'amenait jamais, en vacances, son amie du jour. Elle lui disait : "Tu as donc honte de nous ?", mais il répondait que Morgeot était son jardin secret, et qu'il se garderait bien d'y introduire des étrangers.

- Vous n'avez pas répondu à ma question ! Vous pensez qu'on peut le croire sur parole ?

- J'avoue que j'ai parfois été étonnée. Pourtant, je peux garantir la véracité de ce qu'il rapporte, dans les grandes lignes...

- Mais...

- Mais je ne puis croire qu'il ait pu tuer, ou même se montrer cruel !

- C'est tout ? Savez-vous qu'il m'a tout bonnement pillé ? Il avait regretté que je n'aie pas raconté les voyages de ma

jeunesse, devinant que j'y attachais de l'importance, puisque je m'étais donné la peine de les signaler comme des étapes de mon parcours. Je lui ai répondu qu'ils n'avaient d'intérêt que pour moi, et que mon propos était de témoigner sur mon époque et non de faire l'autoportrait d'un personnage insignifiant. Sur son insistance, j'ai eu la faiblesse de lui en faire parvenir les récits que j'avais rédigés à l'intention exclusive de ma famille. En retour, il m'a accablé de compliments et, sans même me le dire, a intégré à son récit mon voyage en Grèce presque mot pour mot, faisant juste les coupures et les modifications de détail nécessaires à son insertion, et n'y ajoutant que quelques touches personnelles !

- Je n'en reviens pas ! Il a réellement fait un voyage en Grèce, aux dates qu'il indiquait. On m'a toujours dit que jusqu'à son départ en Algérie, il passait une grande partie de ses vacances à la ferme pour aider mes grands-parents, et ne prenait que trois ou quatre semaines de vraies vacances à Saint-Tropez, avec ses amis : il a eu, je crois, une jeunesse dorée, mais n'y fait guère allusion. Je me demande pour quelles raisons il vous aurait fait cet emprunt ?

- Ce vol, plutôt !

- C'est injuste ! Après tout, c'est à vous qu'il a adressé le manuscrit, à vous seul qu'il a confié le soin de le publier ! Il n'avait nullement l'intention de vous plagier, il comptait sur votre complicité !

- Vu sous cet angle... Il m'a semblé qu'il y avait là quelques bonnes pages... Il a peut-être voulu me faire une farce ?

- Montfort n'a jamais été un plaisantin ! Mais si vous le souhaitez, je ne verrais pas d'inconvénient à ce que l'on retire les pages qu'il vous a « volées » dans je ne sais quel but. Avez-vous relevé d'autres... emprunts ?

- Aucun ! En fait, à part quelques souvenirs d'enfance, nous n'avions rien en commun, je crois... Mais encore une fois, pourquoi ne pas vous adresser à un éditeur ? Ou publier à

compte d'auteur ? Ou tout bonnement créer comme moi et comme tant d'autres un « site perso » ? Si vous ne vous en sentez pas capable pour des raisons techniques, je crois comprendre que vous avez les moyens de recourir aux services d'un amateur éclairé, ou même d'un informaticien professionnel, cela ne vous coûterait pas une fortune !

- Vous oubliez que je n'ai pas à résoudre un problème personnel, mais à exécuter la dernière volonté d'un proche qui est aussi mon bienfaiteur !

- Après tout, puisqu'il m'a, en quelque sorte, demandé la permission... Mais comme je ne veux pas renoncer au reste de mes activités, je crains de m'engager dans un travail que je ne suis pas sûr, à mon âge, de pouvoir conduire à son terme.

- Et pourquoi ne pas le publier sous la forme d'un feuilleton, par tranches ?

- Pourquoi pas ? En effet. En cas de malheur, vous achèverez ou ferez achever la publication ! »

Finalement, je ne posai que deux conditions : le texte de Basile Montfort serait précédé de cet avertissement, et le titre serait modifié et suivi de la mention « Roman », ce qui me fut accordé sans peine, Mme V*** comprenant mes réserves, et bien qu'elle perçût parfaitement l'ironie de cette modification.

Paris, le 26 avril 2010

Le Témoin gaulois

R.C.

